

FEUILLE DE SCHOOL



Bulletin d'information du CONSEIL LOCAL DU PERRAY EN YVELINES n°5

Novembre 2015

Attentats

Suite aux attentats du vendredi 13 novembre 2015, qui nous ont tous bouleversés, aucun de nos enfants n'a échappé aux informations et aux inquiétudes des adultes. Il s'agit désormais de leur permettre de mettre des mots sur ce qui s'est passé, de leur permettre d'en parler, d'apporter des réponses à leurs questions. Plusieurs magazines ont créé des éditions spéciales accessibles à tous ; vous retrouvez sur notre blog des liens vers différents sites et reportages et témoignages.

Les enseignants ont abordé avec les élèves les événements. Malgré tout si vous constatez un malaise chez votre enfant ou si vous êtes démunis face à ses questions, n'hésitez pas à solliciter des professionnels : médecin, cellule psychologique.

A ce jour en Ile de France, **l'état d'urgence est maintenu ainsi que le niveau « alerte attentat »**. De ce fait plusieurs consignes sont à respecter : sorties scolaires suspendues, voyages scolaires sous réserve, retrouver l'ensemble des consignes sur le site de la FCPE 78 et sur notre blog.

<http://www.fcpe78.fr/cl/leperray/>

Dans ce numéro

- Attentats
- Téléthon 2015
- TAP nouvelle modalité et nouvelle organisation et autres activités TAP
- Elections de parents
- Non au Harcèlement
- Inscriptions ALSH
- Dates de vacances
- Pédibus
- Sécurité routière
- Piscine
- Nous contacter



**JE SUIS
CHARLIE**

La FCPE du Perray s'associe à La mairie et aux multiples associations sportives et culturelles du Perray qui se mobilisent bénévolement cette année encore pour



Plusieurs animations sont prévues : spectacle d'arts martiaux, circuit VTT, 12H de tir, Origole, petits jeux ludiques et vente d'objets artisanaux, non stop de match ESP, création d'un sapin de Noël, fanfares, buvette: don à discrétion. **DONNEZ DES BOITES A OEUFS VIDES EN CARTON.**

Venez assister, encourager et participer nombreux au Téléthon 2015.

LES TAP

Nouvelle organisation des rythmes scolaires pour 2015/2018

Ce nouveau schéma a été validé par l'Education Nationale pour une durée de trois ans.

Nous restons vigilants sur la mise en place de cette nouvelle organisation pour laquelle plusieurs zones d'ombre ont déjà été identifiées. Naturellement, chaque parent a la possibilité d'interpeller les services communaux pour des éclaircissements sur cette organisation et nous contacter pour être vos porte-paroles.

A ce jour, en tant que parents, quelles informations avons-nous sur les activités proposées aux enfants, les modalités d'inscriptions, le choix qui leur est offert pour les diverses activités quel temps réels d'activités.

Début décembre 2015, nous participerons au comité de suivi organisé par la Mairie, n'hésitez à nous faire part de vos remarques.

Possibilité de modifier l'inscription TAP au trimestre. Le service scolaire s'adapte afin que les enfants puissent être inscrits aux activités extérieures.

Organisation pour la rentrée 2015/2016

les Platanes : mardi après-midi 13H30 à 16H30

La Barantonnerie : jeudi après-midi 13H30 à 16H30

Le Pont Marquant : lundi et vendredi de 15H00 à 16H30

possibilité de récupérer les enfants qui ne sont pas inscrits au TAP à 13H20 après la cantine.

Possibilité de les inscrire au trimestre voir auprès du service scolaire



Activités extérieures sur le temps TAP :

3 associations ont pour l'instant proposé des activités payantes sur ce temps :

le Tennis club: <http://tennis-club-du-perray.fr>

Le centre équestre du Perray <http://cepy.fr/>

La danse classique par l'ELAN <http://elansportpourtous.jimdo.com/infos-pratiques/contact/>

Pour plus d'informations se rapprocher directement de ces associations.

Les enfants non inscrits aux TAP peuvent quitter l'école soit à 11H30 soit à 13H30, pensez à vérifier vos inscriptions cantine.

Assurez vous d'avoir informé les enseignants et les animateurs de l'autorisation de sortie, si ils sortent seuls ou avec quelqu'un d'autre;

Merci de nous avoir fait confiance pour vous représenter

Les parents bénévoles FCPE siègent dans les Trois écoles du Perray.

Notre rôle: Nous assistons à chaque conseil d'école (3 dans l'année) par école.

Nous participons à différentes réunions avec la mairie pour aborder les questions de cantine, de sécurité, des rythmes scolaires.

Nous vous représentons dans ces instances.

Nous diffusons des informations locales et nationales dans notre feuille de school et sur notre blog.



10%

DES COLLÉGIENS RENCONTRENT DES PROBLÈMES AVEC LE HARCÈLEMENT ET 6% DE COLLÉGIENS SUBISSENT UN HARCÈLEMENT QU'ON PEUT QUALIFIER DE SÉVÈRE À TRÈS SÉVÈRE

Source : MENJVA, DEPP - enquête nationale de victimation au sein des collèges publics réalisée auprès de 18 000 élèves. Octobre 2011

QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE ?

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

- **La violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- **La répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- **L'isolement de la victime** : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- L'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
- Un handicap (physique, psychique ou mental)
- Un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement)
- L'appartenance à un groupe social ou culturel particulier
- Des centres d'intérêts différents

N°STOP HARCÈLEMENT 0808 807 010*

Le harcèlement revêt des aspects différents en fonction de l'âge et du sexe.

<http://www.agircontrelharcelementalecole.gov.fr/>

Les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège.

Si le harcèlement touche des élèves en particulier, il s'inscrit dans un contexte plus large qu'il est indispensable de prendre en compte.

Le harcèlement se développe en particulier :

- Lorsque le climat scolaire de l'établissement est dégradé : les adultes doivent créer les conditions pour que l'ambiance dans l'établissement soit propice à de bonnes relations entre les élèves et entre les adultes et les élèves.

Lorsque les situations de harcèlement sont mal identifiées par l'équipe éducative : il est indispensable que les parents et les élèves ne soient pas démunis face au signalement d'une situation de harcèlement et que les sanctions soient adaptées et éducatives.

En France, 87 % des jeunes entre 9 et 16 ans utilisent internet. 80 % des 15-16 ans ont un profil Facebook. Sur les réseaux sociaux, les adolescents font l'expérience de la gestion publique de l'amitié et de leur image virtuelle. Cet apprentissage peut parfois être difficile et conduire à des pratiques de harcèlement.

Exemples de cyber-harcèlement :

- moqueries en ligne
- propagation de rumeurs par téléphone mobile ou internet
- sur un réseau social, création d'une page ou d'un profil à l'encontre d'une personne
- envoi de photographies sexuellement explicites ou humiliantes
- publication d'une vidéo de la victime en mauvaise posture
- envoi de messages injurieux ou menaçants par SMS ou courrier électronique

AVEC L'INTERNET MOBILE, LA CRÉATION DE RUMEURS PEUT PRENDRE TRÈS RAPIDEMENT DE L'AMPLEUR ET DÉCLENCHER DES FAITS DE VIOLENCE COLLECTIVE.

Le Pédibus, Quézako?????

C'est une ligne piétonne qui permet aux enfants de se rendre à l'école à pieds sous la responsabilité d'adultes bénévoles (parents et séniors).

Rappelons les motivations de ce Trot'école (nom choisi par les enfants) :

- Faire gagner du temps aux parents.
- Eviter les embouteillages aux abords de l'école.
- Faire pratiquer une activité sportive régulière aux enfants (la marche).

A ce jour, une ligne existe pour les platanes, l'étude d'une nouvelle ligne est possible; pour plus d'informations, contacter le service scolaire 01.30.46.31.10.



Date des vacances scolaires et inscriptions à l'ALSH

Vacances de Noël: du 19/12/2015 au 03/01/2016, inscription

Vacances d'hiver : du 20/02/2015 au 06/03/2016, inscription du 13/01/2016 au 27/01/2016

Vacances de printemps: du 16/04/2016 au 01/05/2016, inscription du 16/03/2016 au 30/03/2016

Vacances d'été: du 06/07/2016 au 31/08/2016: inscriptions: du 13/04/2016 au 11/05/2016

Formulaire à télécharger sur le site de la mairie et à transmettre au service scolaire.

Sécurité routière

C'est la rentrée, chacun reprend son rythme, le boulot, les activités, on court après le temps. Et souvent nous sommes pressés dès le matin, **PAS UNE RAISON POUR METTRE NOS ENFANTS EN DANGER.**

Nos enfants ont la chance de bénéficier d'une initiation à la sécurité routière par le permis piéton et le permis vélo.

Donc montrons leur l'exemple en respectant le code de la route, les places de stationnement, les feux tricolores. Cela fera sourire certains ou certaines, espérons que cela ne reste qu'un sourire.

Fermeture partielle de la piscine communautaire donc accès réduit pour nos 3 écoles.

Le conseil local FCPE du Perray se mobilise pour interpellier les autorités compétentes, demandant des explications et revoir ce positionnement.

Quotient familial:

Pensez à transmettre une copie de votre dernier avis d'imposition. Cela permet de calculer votre pris pour la cantine, le centre et les voyages scolaires.

FCPE : une école gratuite, laïque et accessible à tous

Les parents bénévoles de la FCPE du PERRAY sont bénévoles pour être votre relais, vous écouter alors n'hésitez pas à nous rencontrer aux sorties des écoles, contacter par téléphone, par mail : Nous serons disponibles.

Représentants de la Barantonnerie :

Idvig DAL CE2

Catherine MATHON CM2(trésorière)

Interlocuteurs au Pont Marquant

Catherine LILBERT PS

Jean-Christophe FRIEDERICI GS

Représentant des Platanes:

Laetitia CHAGNAULT CM2
(présidente)

Sandrine MERZOUK CM2

Jean-Christophe FRIEDERICI CM2

Conseil local FCPE du Perray en Yvelines 06 15 28 03 72 (présidente)



leperray@fcpe78.fr



<http://www.fcpe78.fr/cl/leperray/>